

Déclaration préalable

Nous souhaitons commencer cette déclaration, M. le Recteur, chers collègues, par un hommage appuyé à tous les personnels qui, depuis les assassinats qui ont entaché cette rentrée d'un sang qui nous a tous éclaboussés, ont pris le temps, ont trouvé les mots, ont réveillé les intelligences pour que de la barbarie naisse la connaissance, la réflexion et le partage sur ce qui nous relie, sur nos valeurs, la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité.

Nous souhaitons également souligner la responsabilité et la solidarité dont ont fait preuve la grande majorité de nos élèves, dans notre académie et sur l'ensemble du territoire, au-delà de leurs convictions et croyances personnelles, au-delà des clichés médiatiques.

Mais après le temps du deuil et de la solidarité, il nous faut retrouver la lucidité qui nous permet de comprendre et la détermination qui nous permet de ne pas renoncer à vivre ensemble. Lucidité de comprendre que ce qui nous arrive ne vient pas d'ailleurs, que ce sont nos enfants, nos élèves qui se retournent contre nous parce qu'ils ne se sentent pas partie prenante d'un monde qui ne veut pas d'eux. Lucidité de reconnaître que notre système scolaire ne sait pas toujours donner confiance, qu'il n'est pas toujours porteur d'espoir pour ceux qui n'en maîtrisent pas les codes, ou ne peuvent pas s'adapter à cette école en proie au mirage égalitaire mais si prompt à reproduire les inégalités. Lucidité enfin de dire que le système scolaire n'est qu'un outil parmi d'autres, que c'est la société toute entière qui doit prendre en charge sa jeunesse avec une ferme bienveillance, et que c'est un monde plus juste qu'il nous faut construire pour que chacun y trouve sa place.

A l'heure où certains adoptent des postures guerrières, prononcent des discours d'exclusion, voire agressent, nous pensons que seuls le dialogue et le respect peuvent panser nos plaies, que seuls les principes démocratiques et les valeurs humanistes pourront faire que ces morts ne soient pas tombés en vain.

Dans ce contexte, notre rengaine annuelle sur la formation initiale et continue prend une dimension particulière. Car nous constatons combien nos collègues se sentent parfois démunis, souvent isolés face à des problématiques qui les submergent, face à des publics qu'ils affrontent sans toujours bien les connaître, avec des méthodes qui ne sont pas toujours adaptées. Pour le Sgen-CFDT, l'échange de pratiques, la confrontation des points de vue, la réflexion sur la discipline mais aussi sur la pédagogie, l'évaluation, les usages du numérique, l'accompagnement de l'élève, le dialogue social, ne sont pas des respirations bienvenues : c'est un besoin permanent et transversal, et c'est bien à l'employeur de se donner les moyens de former ses personnels et de les aider à construire des parcours de formation aux différentes étapes de leur carrière.

Mais la formation n'est pas le seul aspect de notre travail qui reste insuffisamment reconnu. Le Sgen-CFDT a soutenu le principe d'une véritable réflexion sur les métiers, et se félicite de la disparition des décrets de 1950, qui n'étaient depuis bien longtemps plus adaptés à l'évolution des missions des enseignants du second degré, et n'étaient protecteurs ni en terme de rémunération ni en terme de temps de travail. La reconnaissance des charges de recherche, d'évaluation, de dialogue avec les familles, la mention explicite du travail en équipe par exemple étaient indispensables.

Concernant les missions dites particulières, le décret du 20 août 2014 prévoit explicitement la possibilité d'allègements de service, et pour nous, les choses sont claires : leur reconnaissance ne peut pas se faire uniquement sous forme de régime indemnitaire, car l'indemnité soulage financièrement mais ne permet pas de réduire la charge de travail effective.

L'implication croissante de la communauté éducative dans la répartition des moyens est également une bonne chose, en ce qu'elle permet davantage de transparence et l'émergence d'un véritable collectif de travail. Malheureusement, n'ayant toujours pas les textes d'application, nous savons que le traitement de ces questions se fera cette fois encore dans l'urgence, réduisant dans bien des cas la concertation des équipes à une simple présentation des choix opérés en amont par les chefs d'établissements.

Cette manière de réduire le dialogue social à sa portion congrue ou à une simple pantomime ne correspond à notre conception du débat démocratique. En ce début de mandat, il convient de rappeler, M. le Recteur, chers collègues, que pour le Sgen-CFDT, les organisations syndicales, comme les élus des personnels dans les différentes instances, doivent pouvoir donner un point de vue éclairé et pour cela bénéficier de toutes les informations utiles et du temps nécessaire pour mener la réflexion. C'est pourquoi nous avons, comme d'autres, refusé de répondre à l'invitation très tardive des inspecteurs d'académie concernant l'éducation prioritaire, c'est pourquoi nous sommes opposés au report des échanges sur la carte scolaire dans le premier degré, et c'est pourquoi nous ne comprenons pas que la fusion entre le lycée Auguste Perret et le lycée Louis Armand nous soit présentée, dans les documents préparatoires, uniquement sous un angle favorable, sans aucune évocation des aspects négatifs ni des craintes des personnels.

Pour conclure cette déclaration, revenons un instant sur les élections qui nous ont tous beaucoup occupés ces derniers mois. Nous remercions ici les personnels du rectorat qui ont, de bout en bout, répondu à nos questions et apporté l'aide dont nous avons besoin. Face à cet investissement de l'administration comme des organisations syndicales, et même avec un léger frémissement de la participation, nous devons nous interroger sur le taux d'abstention qui reste le grand vainqueur de ces scrutins.

Nous prenons acte également de la progression de postures syndicales qui ne nous semblent pas répondre aux enjeux auxquels nous sommes confrontés. Nous n'accuserons pas le vote électronique, qui demande à être amélioré, certes. Pour le Sgen-CFDT, la fragmentation en corps et en grades complique les opérations et enferme dans des réflexions à courte vue. L'importance des comités techniques n'est pas comprise, peut-être parce que le dialogue social peine à prendre son essor dans un système extrêmement centralisé et hiérarchisé, nous aurons l'occasion d'y revenir au cours des débats d'aujourd'hui.

Mais le maintien de notre organisation en voix malgré un fort renouvellement du corps électoral et le dépôt de listes dans des corps où nous n'étions pas présents jusqu'alors nous autorisent à penser que le syndicalisme démocratique, général et confédéré que nous défendons trouve un écho favorable et nous encouragent à continuer à porter haut et fort notre projet pour l'école.

Pour le Sgen-CFDT,
Carole Caillard
Nathalie Noël